

**COMMUNIQUÉ AUX USAGERS  
16 NOVEMBRE 2009**

**Cadencement et horaires inadaptés : ne soyez pas résignés !**

Depuis un an, Vernon Train de Vie (VTV) se bat pour que les usagers de la gare de Vernon retrouvent des horaires et des conditions de transports adaptés à leurs besoins.

Grâce aux 360 adhérents de VTV, vos voix ont été fortement entendues et nous avons obtenu une amélioration importante avec le retour du train direct Paris-Vernon de 18h50 à partir du 13 décembre prochain. Mais nos demandes principales d'aménagements vers Paris et Rouen le matin n'ont pas abouti. Si nous ne réagissons pas, la grille horaire ne bougera plus pour les 10 années à venir !

Pour que la SNCF et la Région comprennent qu'il faut trouver une solution, nous avons besoin de votre soutien massif. Les décideurs comptent sur notre résignation, montrons leur que ce n'est pas le cas. Notre force réside dans notre mobilisation.

**Le Grand Paris et le TGV Normand :  
une vraie menace pour la gare de Vernon et ses usagers**

Vous avez sans doute aussi entendu parler du projet de déplacement de la gare de Vernon et du futur TGV Normand Paris - Rouen / Le Havre. Ces sujets, actuellement débattus à la Région Haute-Normandie, à Réseau Ferré de France (RFF) et au Ministère des Transports sont présentés comme une amélioration indispensable pour le transport ferroviaire en Haute Normandie.

Mais là encore, les usagers de la gare de Vernon risquent d'être mis devant le fait accompli. Pour la mise en place du cadencement, Vernon a été oubliée et même sacrifiée devant l'intérêt général. Si nous ne faisons pas attention, cela se reproduira et ce sera pire que le cadencement :

- RFF aimerait avoir une 3<sup>ème</sup> voie terminus Transilien à la gare de Vernon. Le déplacement de la gare permettrait alors de faciliter et d'accroître le trafic Transilien.
- Avec la construction d'une ligne TGV vers Rouen et Le Havre la SNCF retirera la plupart des trains de Grandes Lignes «Intercités» circulant actuellement sur notre ligne classique. Ils seront remplacés par des trains de fret pour la circulation accrue des marchandises entre le port du Havre et Paris.

Ainsi, demain, il se peut que nous n'ayons que des trains TER et Transilien omnibus vers Paris et Rouen au tarif Grandes Lignes ! La gare de Vernon sera définitivement la dernière ville de banlieue francilienne et non plus la première étape normande de notre ligne. VTV demande que les 3000 usagers de la gare de Vernon soient consultés et participent aux débats sur l'avenir de leur transport et de leur cadre de vie. L'avenir du train dans 10 ans est en train de se décider maintenant, et Vernon risque d'être définitivement hors-jeu !

**Si vous ne voulez définitivement pas vous résigner, si vous voulez être acteur de vos transports, adhérez à VTV (bulletin d'adhésion au verso) et ainsi nous pourrons nous faire entendre auprès de la SNCF, de la Région et de l'État !**

**DÉCLARATION AU JOURNAL OFFICIEL DU 11 OCTOBRE 2008 N° 565.**

**VERNON TRAIN DE VIE (VTV) — ASSOCIATION LOI 1901.**

Objet : défendre les intérêts des usagers de l'agglomération de Vernon, dans leur utilisation du transport ferroviaire au départ de Vernon (Vernon/Paris – Vernon/Rouen), représenter les usagers auprès des différentes autorités politiques, des administrations, de la SNCF et de tous autres organismes concernés par le transport en train, ainsi que les médias, se charger de transmettre à qui de droit, les démarches de ses membres, leurs doléances, ainsi que leurs propositions, rendre compte auprès de ses adhérents, des actions entreprises et des informations de toutes natures affectant le transport ferroviaire à Vernon.

Siège social : MAIRIE, place BARETTE, 27200 Vernon.

PRÉFECTURE D'ÉVREUX N°W273000042 - Date de déclaration : 26/09/2008.

**Vernon Train de Vie bénéficie de l'écoute des collectivités locales (CAPE et Mairie de Vernon) mais c'est surtout vous, les usagers de cette ligne, qui ferez la force de l'association en y adhérant, en y participant activement et en la faisant connaître.**

*Je soussigné (e) : Civilité : M. – Mme - Mlle (rayer la mention inutile)*

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Demurant à : N° et nom de la voie : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse internet : \_\_\_\_\_

*Très **important** : pour la transmission d'informations et la correspondance avec VTV, n'hésitez pas à nous envoyer un mail après votre adhésion pour confirmer votre adresse !*

Trajet habituel :      Vernon / Paris              Vernon / Rouen              Vernon / autre : \_\_\_\_\_  
                                 Paris / Vernon              Rouen / Vernon              Autre : \_\_\_\_\_ / Vernon

Déclare souhaiter adhérer à l'association Vernon Train de Vie (VTV) et verse à ce titre, à son ordre, la somme de 10 Euros, (**5 euros** pour les étudiants et lycéens) de préférence par chèque. Cette somme représentant le tarif de mon adhésion pour l'année civile 2010.

Date & Mode de règlement : \_\_\_\_\_ N° chèque : \_\_\_\_\_

*A expédier à notre adresse postale : **Vernon Train de Vie - BP 547 - 27205 Vernon Cedex***

Fait à : \_\_\_\_\_ Date et signature : \_\_\_\_\_